

Notes personnelles
Rencontre du CÉ

29/05/2024 — 18h30 / Salle de conférence

Membres présents	Membres absents
<p><i>M. Mathieu Bolduc, parent</i> <i>Mme Gabrielle Gonzalez, parent</i> <i>M. Jean-François Brière, enseignant</i> <i>Mme Véronique Verdi,</i> <i>Mme Stéphanie Tremblay, enseignante</i> <i>Mme Caroline</i> <i>Mme Véronique Ciarla, psychoéducatrice</i> <i>Mme Cynthia</i> <i>Mme Perle Courchesne, enseignante</i> <i>Chloé De Carufel,</i> <i>M. François Grondin, parent</i> <i>M. Abdelhafid Mzaiti, parent</i> <i>Mme Dominique Lacroix, parent</i></p>	<p><i>substitut</i> <i>parent</i> <i>Roberge, parent</i> <i>Fiorito, employé soutien</i> <i>directrice adjointe</i></p>
Invités	

<p><i>Isabelle Cossette, directrice adjointe</i> <i>M. François Bouthillette, OPP</i></p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
1.	Ouverture de la séance	<i>Le quorum est atteint, la rencontre est atteinte.</i> <i>L'assemblée débute à 18h30.</i>	
2.	Mot de bienvenue vérification des présences Nomination d'un(e) secrétaire pour la rencontre	<i>M. D'Asti partagera ses notes personnelles aux membres et ces derniers pourront les compléter pour bâtir le procès-verbal de la rencontre.</i>	

3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour du 29 mai 2024	Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour de la rencontre	<p><i>Résolution no 1 :</i> <i>Les membres du CÉ adoptent l'ordre du jour de la rencontre du 29 mai 2024 comme présenté.</i></p> <p><i>Proposée par : M. Brière</i> <i>Secondée par : M. Grondin</i></p> <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>
4.	Adoption du compte-rendu du 24 avril 2024	Les membres ont reçu le procès-verbal de la rencontre du 24 avril par courriel pour en prendre connaissance (Annexe A). Aucune modification ou ajout n'est apporté.	<p><i>Résolution no 2 :</i> <i>Les membres du CÉ adoptent le procès-verbal de la rencontre du 24 avril 2024.</i></p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
			<p><i>Proposée par : Mme Courchesne</i> <i>Secondée par : Mme Lacroix</i></p> <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>

5.	<i>Suivi du procès-verbal de la réunion du 24 avril 2024.</i>	<i>Aucun suivi n'est demandé.</i>	
6.	Nouvelles de l'OPP (M. Bouthillette)	<p><i>M. Bouthillette nous présente les nouvelles de l'OPP :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>• Les membres de l'OPP sont impliqués dans la confection de l'album des finissants par l'entremise d'un parent bénévole qui est infographiste. Elle a créé un canevas de travail pour permettre aux élèves de respecter la mise en page de l'album.</i> <i>• Nous avons reçu des fleurs grâce à la distribution de ces dernières dans le quartier. Au total, nous avons reçu un peu moins de fleurs qu'habituellement, cependant, nous compléterons la plantation dans nos bacs avec les semis préparés par les élèves en classe.</i> <i>• Ce samedi 1^{er} juin, nous avons des gens qui participent à la journée des petits entrepreneurs à l'école N-D-V et nous avons aussi des personnes qui travailleront à la préparation de nos bacs à fleurs autour de l'école. Cette activité se veut festive et familiale.</i> 	
N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions

		<ul style="list-style-type: none"> • Des bénévoles seront impliqués dans la journée de la fête de fin d'année le 17 juin prochain. • Recrutement de bénévoles : il est suggéré de demander aux enseignants de faire des invitations à s'impliquer comme bénévoles à l'école lors de la 1^{re} rencontre collective en début d'année pour en faciliter le recrutement. 	
7.	Nouvelles du Service de garde	<p><i>En l'absence de Mme Fiorito, M. D'Asti nous présente les nouvelles du SDG :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableau des sorties pour 2024-2025 – voir Annexe B <p><i>Un tableau de planification des sorties possibles au SDG lors des journées pédagogiques de l'an prochain est présenté aux membres du CÉ. Les coûts exacts des sorties seront connus un peu plus tard, lorsque le nombre d'inscriptions sera connu.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise des tâches 2024-2025 le 23 mai dernier <p><i>Les éducatrices du SDG ont reçu leur tâche respective pour 2024-2025 le 23 mai dernier. Les heures d'aide à la classe ont été incluses dans les postes des éducatrices. Ces heures supplémentaires ont permis de créer davantage de postes avoisinant les 35 heures par semaine que lors des années antérieures.</i></p>	
8.	Points de décision :		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions

<p>8.1 Liste des effets scolaires et des frais scolaires 2024-2025</p>	<p>M. D'Asti nous présente les listes des effets scolaires et des frais scolaires 20242025 – voir Annexe C</p> <p>Nous pouvons remarquer sur les listes qu'aucune marque n'est suggérée afin de respecter la loi sur l'instruction publique et du Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableau de comparaison des prix avec les années antérieures. – Voir Annexe C 2 <p>Tous les niveaux de tous les secteurs ont demandé des coûts équivalents à ceux de l'an dernier à l'exception des classes du préscolaire. Pour ces dernières, une augmentation des coûts de 10\$ est demandée pour l'impression d'un document maison qui n'était pas sur la liste l'an dernier.</p>	<p>Résolution no 3</p> <p><i>CONSIDÉRANT les dispositions légales applicables qui encadrent les contributions financières pouvant être exigées des parents en vertu de la Loi sur l'instruction publique et du Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières;</i></p> <p><i>CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit approuver les contributions financières proposées par la direction de l'école dans la mesure prévue à la Loi;</i></p> <p><i>CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit aussi approuver la liste, proposée par la direction de l'école, du matériel d'usage personnel des élèves (fournitures scolaires);</i></p> <p><i>CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit informer le centre de services scolaire des contributions financières ainsi approuvées;</i></p> <p><i>CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire doit veiller à ce que ses écoles et ses centres de formation</i></p>
--	---	--

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
----	--------------------------	-------------------------------	-------------

professionnelle respectent les conditions applicables aux contributions financières exigées et s'abstiennent, en toute circonstance, d'exiger le paiement de frais contraires à la Loi;

Il est donc RÉSOLU :

1) D'APPROUVER, pour l'année scolaire XX, les listes de fournitures scolaires et de matériel didactique pour lesquels une contribution financière des parents sera exigée telles que présentées par la direction d'établissement;

2) De MANDATER la direction de l'école afin de transmettre ces documents au Bureau du secrétariat général.

3) Une contribution volontaire de 10\$ est proposée pour financer des activités de l'école (Campagne de financement)

Proposée par : M. Abdelhafid

Secondé par : M. Brière

La résolution est approuvée à l'unanimité

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
	8.2 Sorties éducatives à faire approuver	M. D'Asti présente les nouvelles demandes de sorties éducatives à faire approuver. (Voir Annexe D)	<p><u>Résolution no 4</u></p> <p>Les membres du CÉ approuvent les activités et sorties éducatives présentées le 29 mai 2024 (voir Annexe C).</p> <p>Proposée par : M. Brière secondée par : M. Abdelhafid</p> <p>La résolution est approuvée à l'unanimité</p>
	8.2.1 Tableau compilation des sorties culturelles et animations	M. D'Asti présente un tableau de compilation des sorties culturelles réalisées par les élèves et des animations reçues (Voir annexe D2).	

	<p>8.3 Budget pro forma</p>	<p>M. D'Asti présente le budget pro forma 2024-2025. Nous devons vérifier avec les membres du CÉ si le Plan d'effectif prévu pour 2024-2025 est bien dans le budget. Plusieurs règles budgétaires étant inconnues, les montants exacts n'apparaissent pas dans les autres enveloppes budgétaires.</p> <p>Un rappel du Plan d'effectif choisi et approuvé est aussi fait par M. D'Asti. Voir annexes E et E2</p>	<p><u>Résolution no 5</u></p> <p>Les membres du CÉ approuvent le budget pro forma 20242025 pour l'école Louis-Dupire.</p> <p>Proposée par : Mme Lacroix</p>
--	-----------------------------	---	--

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
			<p>secondée par : Mme Ciarla</p> <p>La résolution est approuvée à l'unanimité</p> <p>Le président du CÉ signe l'adoption du budget. Voir annexe E3</p>

9	<p><u>Points d'information</u></p> <p>9.1 - Conférence pour les parents - retour sur la conférence du 14 mai dernier</p>	<p><i>M. D'Asti fait un retour sur la conférence de M. Robillard. M. Bolduc nous lit également les propos recueillis par Mme Roberge qui a aussi participé à la conférence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le taux de participation était très faible, environ 5 ou 6 parents se sont branchés à la conférence pendant une partie de celle-ci.</i> • <i>La conférence était pourtant très intéressante et pertinente, mais amenée de façon très large.</i> • <i>Nous avons l'impression que le conférencier voulait en dire beaucoup dans le temps alloué.</i> • <i>Le soutien visuel utilisé a été déposé sur le site Web de l'école et le lien pour y accéder a été envoyé aux parents le mardi 21 mai dernier.</i> <p><i>Quelques éléments de réflexions sont soulevés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Peut-être que nos demandes devraient être plus précises quant au contenu de la formation?</i> • <i>Peut-être que nous aurions dû faire une partie 1 et une partie 2?</i> • <i>Est-ce qu'une conférence en présentiel apporterait plus de participations?</i> • <i>Est-ce que nous devrions regarder pour une forme différente d'atelier?</i> 	
---	---	--	--

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		<ul style="list-style-type: none"> • <i>Quel moment de l'année serait plus propice à une meilleure participation des parents ?</i> 	

9	9.2 Projet éducatif - Présentation des moyens	<p><i>M. D'Asti présente les moyens qui ont été sélectionnés par l'équipe-école pour un suivi plus rigoureux dans le cadre du Projet éducatif. Un moyen a été sélectionné pour chaque cible déterminée dans le Projet éducatif, c'est-à-dire l'écriture et le raisonnement mathématique.</i></p> <p><i>Chaque moyen est accompagné d'un plan d'action pour maximiser celui-ci. (Annexes F et F2).</i></p>	
	9.3 Aide à la classe - 1 ^{re} année implantation en 2024-2025	<p>L'an prochain, le préscolaire et le premier cycle, autant dans le secteur régulier que le secteur de l'accueil, bénéficieront d'une aide à la classe offerte par les éducatrices du service de garde. Chaque groupe du préscolaire du régulier et du secteur de l'accueil bénéficiera en moyenne de 10 h d'aide par semaine (2 h par jour). Les groupes du régulier de 1^{re} et 2^e année auront 8 h d'aide à la classe chacune.</p> <p>Le mandat des personnes reste à définir</p> <p>Il est à noter que les heures octroyées aux groupes du préscolaire de l'Accueil proviennent de l'acceptation des collègues du régulier de partager un certain nombre d'heures avec eux. Au départ, seulement les groupes du régulier avaient droit à l'aide à la classe (préscolaire 15h, 1^{re} année 10h et 2^e année 10h). En 2024-2025, ce sera la 1^{re} année d'implantation</p>	
N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions

10	Varia :	<i>Aucun point</i>	
11	Questions du public (10 minutes)	<i>Aucun membre du public n'était présent.</i>	
12	Levée de l'assemblée	<i>La rencontre s'est terminée à 20h26.</i>	



Mathieu Bolduc, Président CÉ